



Les Maisons
de Cognac

FRANCE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE
FAMILLE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Respect du droit de la concurrence

Les membres du SMC et participants aux réunions organisées par le SMC doivent s'engager à respecter rigoureusement les règles du droit de la concurrence français et européen.

Tout manquement expose l'entreprise, ses représentants et le SMC à des sanctions pécuniaires très lourdes, ainsi qu'à d'éventuelles sanctions pénales et/ou civiles.

Le SMC est fermement engagé dans le respect de ces règles et surveillera attentivement tout comportement potentiellement non conforme.

Informations confidentielles interdites

Les participants doivent s'abstenir de communiquer toute information confidentielle relative à leur société : prix, conditions commerciales, quantités produites/vendues, marges commerciales, etc.

Respect de l'ordre du jour

Les participants s'engagent à ne pas échanger sur des sujets situés en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion.





RÉUNION DU CA SMC

16H00-16H45

Ordre du Jour



16h Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la réunion précédente

Validation

16h05 Cotisations SMC

Discussions

16h30 Déménagement des bureaux du SMC

Information

16h40 Conventions entre l'interprofession et les syndicats

Discussions

16h50 Poste de secrétaire (et secrétaire adjoint) du SMC

Décision

17h00 Position de l'UGVC sur les ruptures de contrats

Discussions

17h20 Wine Paris et Whisky Live

Décision

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour ?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 8 juillet 2025 ?**



COTISATIONS

PROPOSITION DU GT COTISATIONS SUITE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SMC DU MOIS DE JUIN

⇒ **Discussions**

PROPOSITION SUITE À ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Budget Maisons	380 000,00		Reliquat Budget Maisons	266 000,00
Part Hennessy	30%	114 000,00	Somme des parts fixes	51 250,00
Cotisation fixe 2026	1250		Part variable	214 750,00
caisses	cotisation (ordre de grandeur)	CF : 1 750€		
5 000	1 416	1 900		
10 000	1 593			
50 000	2 935			
100 000	4 671			
200 000	7 459	7 366		



DEMENAGEMENT DES BUREAUX DU SMC

⇒ **Information**



Rappel : Nécessité d'avoir quitté **Cocowork** le **15 octobre 2025** au plus tard

Identification de locaux

- Offre inexistante ou presque sur Cognac et alentours
 - Tarifs élevés ou nécessitant d'importants travaux
- => 2 Bureaux, 1salle de réunion, accessibilité, proximité des Maisons et du BNIC

- Veille sur toute autre opportunité
- Proposition de réflexions à échéance (6 mois ?)
- Grand Cognac : locaux livrés en septembre 2026 et proposés à la location
- Locaux partagés avec l'UGVC
- A étudier : disponibilité de locaux au sein du BNIC



CONVENTION ENTRE L'INTERPROFESSION ET LES SYNDICATS

LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION

⇒ **Discussion**



BUREAU DU SMC : POSTE DE SECRÉTAIRE ET SECRÉTAIRE ADJOINT DU SMC

⇒ **Décision**



Bureau du SMC : poste de secrétaire du SMC

Contexte

Vacance des postes de secrétaire et secrétaire adjoint du SMC (depart de Stanislas de Foucauld et de Laurent Moulis).

Missions du secretaire du SMC

- Assurer le bon déroulement des Assemblées Générales (pouvoir et quorum), signature des procès verbaux
- Participation aux reunions mensuelles du bureau

Décision attendue

Appel à candidature et validation des candidats



WINE PARIS ET WHISKY LIVE

⇒ **Décision**

Whisky Live 2025 – Participation Cognac

Objectifs

- Valoriser le Cognac auprès d'un public élargi (presse, professionnels, grand public)
- Promouvoir le Cognac en apéritif (long drinks & cocktails)
- Offrir une visibilité supplémentaire aux Marques, sans frais

French Drinks Award

Catégories élargies :

- X.O. , V.S., V.S.O.P., X.X.O. / Hors d'Âge
- Origin & terroir
- Fûts
- Millésimes

=> 19 Maisons, 45 produits

Cocktail Street – BNIC

- Bar dédié aux cocktails à base de Cognac
- Cibles : jeunes amateurs & curieux
- Recettes proposées : Cognac Collins, Cognac Mule, Cognac Tonic, Paloma
- Une dizaine de bouteilles par Marque (surplus restitués)

Masterclass – 29 septembre (15h30-16h30)

- Thème : « *Cognac, l'apéritif à la française* »
- Public : presse & professionnels français
- Mise en avant de références proposées pour la Cocktail Street

FRANCE

2 3 51 52 53 54 55 56 57 58 60

6

nef n



Espace Cognac
Stands individuels (9 maisons)
et mini stand Cognac (4
maisons et 2 viticulteurs)

[illegible]



Mini-stand Stand (4m²)

2 550€ HT par stand (hors frais additionnels de 540€ HT)

Une solution clé en main incluant :

- Signalétique haute COGNAC en surplomb
- Enseigne personnalisée sur Comptoir
- Comptoir haut de dégustation avec 2 tabourets
- Accès à un espace de stockage partagé
- Privilège exclusif : Accès à l'espace bar COGNAC
- Disponibilité limitée : 6 stands économiques

Espace Bar Cognac (20m²)

15 230€ HT (hors frais additionnels)

Un espace premium comprenant :

- Aménagement haut de gamme (menuiserie bois, luminaires premium)
- Comptoir bar avec 4 chaises hautes
- Étagère décorative rétroéclairée
- Espace cosy de rendez-vous (table + 4 chaises)
- Réserve partagée de 5m²

Services additionnels : Organisation d'une soirée influenceurs, support Communication-RP, amplification digitale

Note : Des frais additionnels de 540€ HT s'appliquent (pack exposant Vinexpo 490€ HT + adhésion AANA 50€ HT). Frais de dossier AANA offerts (200€ HT). Frais techniques d'évier/eau non inclus (environ 1000€ HT).



Avantages du partenariat avec l'AANA

Bénéfices pour les exposants

- Réservation prioritaire auprès de Vinexposium (possible tarif early-bird)
- Tarifs préférentiels négociés avec le standiste
- Avance de trésorerie par l'AANA (50% avant le salon)
- Accompagnement complet identique aux autres exposants

Contreparties attendues

- Soutien à la prospection et à l'inscription des producteurs
- Respect du retroplanning établi par l'AANA
- Engagement sur 4 éditions consécutives sans augmentation tarifaire
- Collaboration sur la communication et la stratégie digitale



REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE

17h30 – 19h15



Ordre du Jour

01

Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions

Validation

02

Chiffres des expéditions et actualités Chine et USA

Information

03

Prévisions de récolte et mesures d'accompagnement viticulture et négoce

Information

04

Soutien aux pépiniéristes : position du négoce

Décision

05

Siège : proposition de clôture du COPIL

Décision

06

Budget : atterrissage 2024/2025 et 80 ans du BNIC

Information/Décision

07

Représentations BNIC

Décisions

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour ?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 8 juillet 2025 ?**



Chiffres des expéditions et actualités Chine et USA

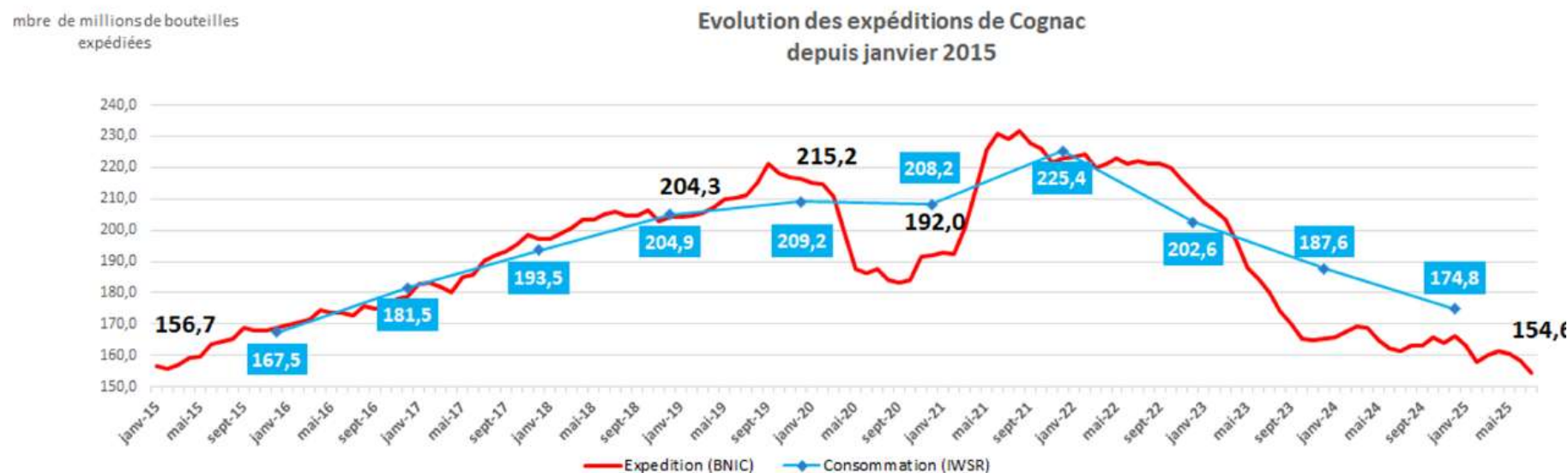
⇒ **Information**



1. Tableau de bord économique

Comparaison Année mobile des expéditions de Cognac depuis janvier 2015

Chiffres à fin
juillet 2025



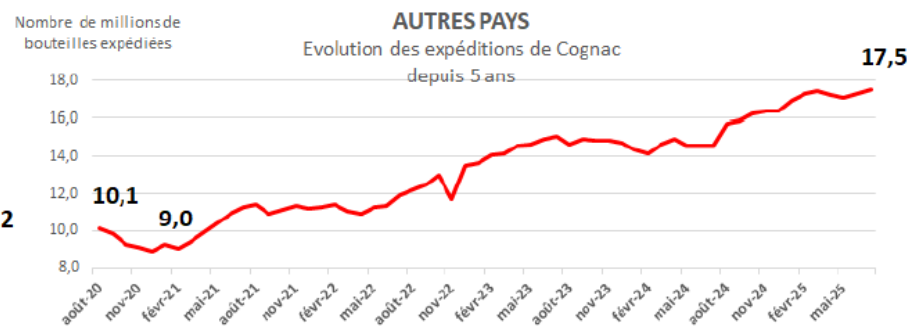
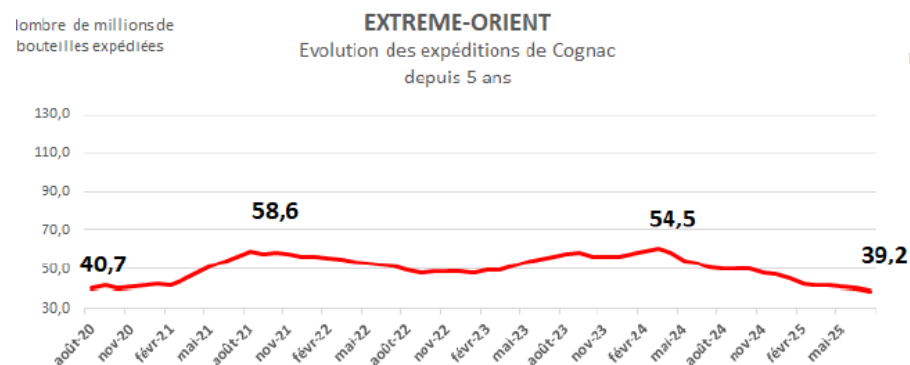
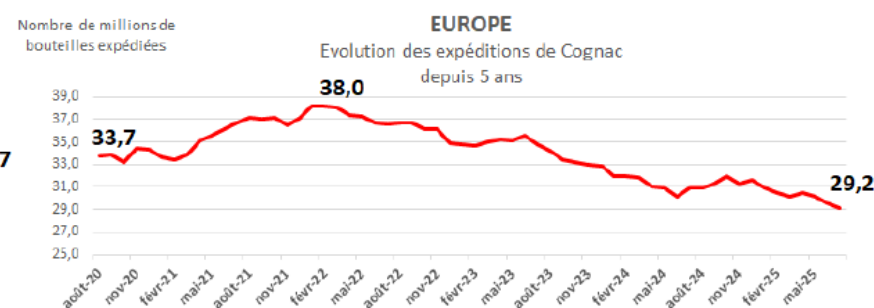
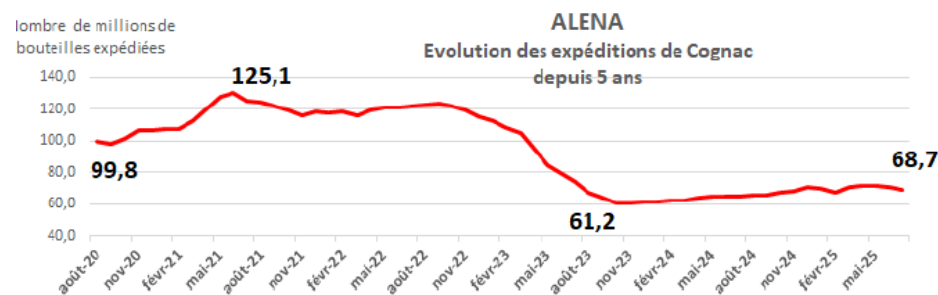
Chiffres à fin juillet 2025 = Niveau Année mobile à fin août 2014

Des expéditions inférieures à la consommation sur 2024

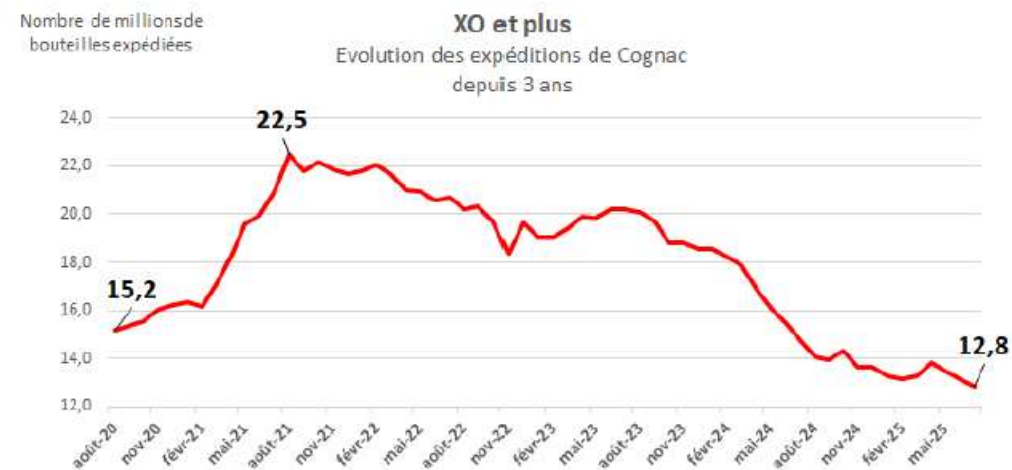
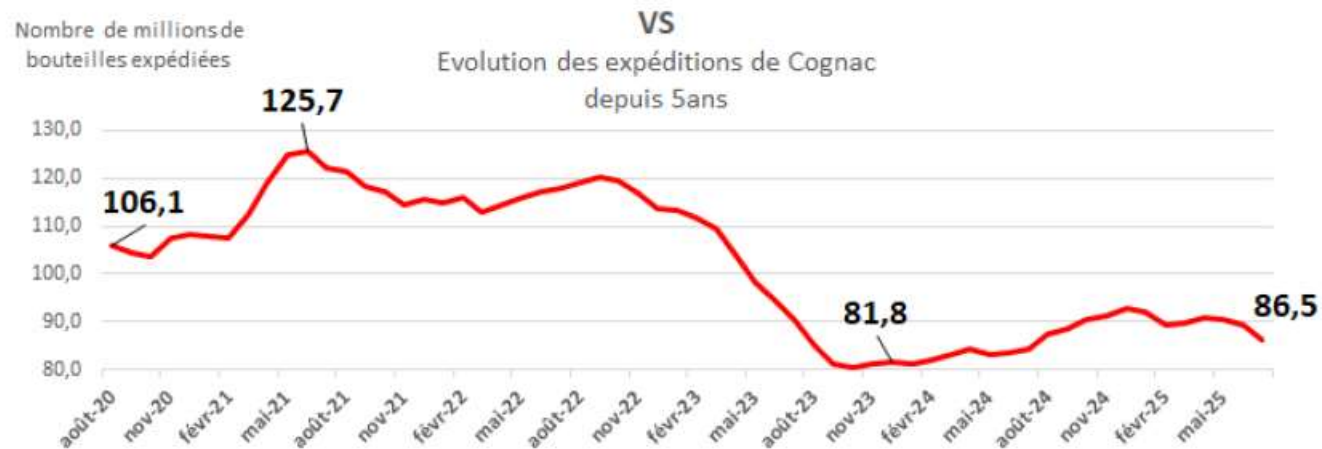
BNIC COGNAC FRANCE

Chiffres à fin
juillet 2025

1. Tableau de bord économique



1. Tableau de bord économique



Actualités Chine

Situation du marché

- Le duty-free est revenu à la normale sur tous les spots
- Quelques problèmes rencontrés avec les importateurs en cours de régularisation

Entreprises sans accord de prix

- Les démarches politiques continuent → courrier de l'ambassade de France au Mofcom : réponse de celui-ci : fin de non recevoir
- Démarche individuelle possible auprès du Mofcom

Cas OMC

- Étude de la possibilité de lancer un cas OMC par la DG TRADE
- Des discussions sont en cours quant au réel intérêt et au risque d'une telle action

Actualités USA

21/08 : Parution de l'accord USA-UE

- Les spiritueux sont soumis aux droits de douanes de 15% comme la majorité des produits de l'Union Européenne
- Un important travail de lobbying a été effectué par la FEVS et Spirits Europe au niveau national et européen
- Côté américain, DISCUS et le CEEV ont mené des actions similaires



Risque de voir le taux de taxes augmenter, contexte géopolitique UE-US très instable



PRÉVISION DE RÉCOLTES ET DONNÉES DÉCLARATIONS D'AFFECTATION – ACCOMPAGNEMENT AMONT-AVAL

⇒ **Information**



Production issue de la récolte 2024

Production issue de la récolte 2024

- 718 914 hl AP

Réserve climatique constituée

- 31 347 hl AP

Réserve climatique utilisée pour déficit de rendement

- 39 221 hl AP

Production commercialisable

- 726 788 hl AP (besoins estimés BP 2024 = 754 286 hl AP)

Stock de réserve climatique au 31 juillet 2025

- 340 473 hl AP

Stocks globaux au 31 juillet 2025

- 6 244 273 hl AP (6 068 765 hl AP au 31 juillet 2024)

Rotation de stock au 31 juillet 2025

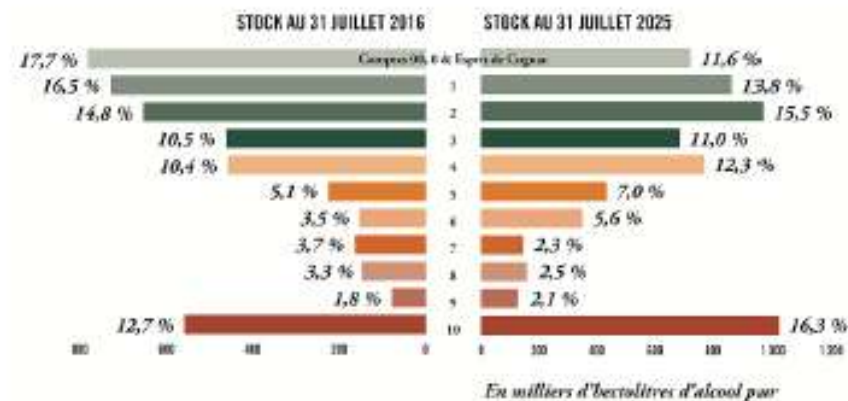
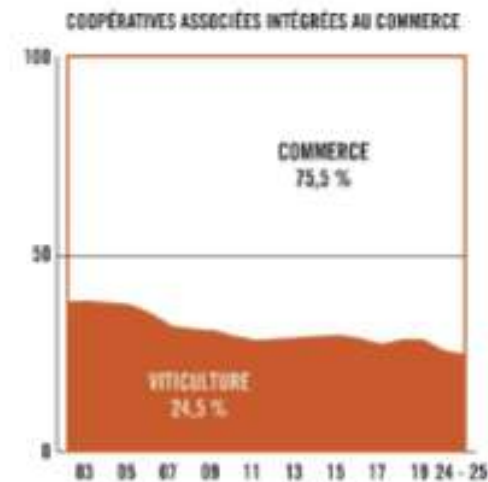
- 10,71 années (9,98 années au 31 juillet 2024)

Stocks des bouilleurs de crus au 31 juillet 2025

- 1 495 142 hl AP (1 541 985 hl AP au 31 juillet 2024)

Stocks Compte 10 au 31 juillet 2025

- 1 019 816 hl AP (951 319 hl AP au 31 juillet 2024)



Prévisions de récolte

- Rendement estimé**
Prévision de rendement à 75-85 hL/ha
- Impact de l'échaudage**
Les mesures démontrent un impact à hauteur de 10% de la récolte
- Maturation en cours**
La maturation se poursuit (TAVp moyen déjà à 7,4%)
- Début des vendanges**
Un début vendange confirmé à partir du 8 septembre, voire plus tôt sur certaines parcelles si la maturation continue à ce rythme





Affectations

1 200 ha

Surfaces affectées aux autres
débouchés
Pour 2024-2025

2 301 ha

Réaffectation
Surfaces affectées au
Cognac en 2024 et
réaffectées pour 2025

3 584 ha

Total
des surfaces aptes à
produire du cognac,
affectées aux autres
débouchés

VCCI

2 145 ha

- 1 176 arrachés depuis janvier 2025
- 93 ha arrachés préalablement non encore transformés en droits
- 141 ha arrachés préalablement et déjà transformés en droits
- 735 ha de replantations en 1re et 2e feuilles



Décisions du comité permanent et avancement des travaux sur le l'adaptation viticulture et négoce

A compléter



Arrachages

- Accord sur un objectif de 5 000 ha sur année avec prime de 10 000 €/ha soit 30 M€.

=> Nécessité d'obtenir un maximum de financements extérieurs.

- Pas d'alignement sur la création d'une CVO (à rediscuter).
- **Action immédiate auprès des autorités.** (courriers envoyés en juillet)

Prochaines étapes

⇒ GT Production

- Travail sur le Rendement annuel Cognac 2026 : Méthodologie et calendrier validés : travaux sept.–déc. 2025, vote en janv. 2026.
- Travail sur une rendement plancher et affectation longue

⇒ Travail sur Dispositif d'arrachage « en pyramide » :

- VCCI environnemental (ou autre avantage pour viticulteurs certifiés)
- Arrachage temporaire primé
- Arrachage définitif primé



- Stocks : sécurisation via garantie de l'État + allègement des charges
 - ⇒ Travail du SMC en lien avec le BNIC et l'UGVC
 - ⇒ Sondage pour identifier la pression des banques et la pertinence des mesures envisagées
 - ⇒ Rencontre Banque de France, BPI Nouvelle Aquitaine, PKF
- Fonds européen d'ajustement de la mondialisation : poursuite des travaux exploratoires

Conclusions du séminaire du BNIC

5 points forts

1. Tensions entre les 2 familles = moteur d'actions futures
2. Gestion du dossier antidumping Chine
3. GT adaptation du vignoble
4. Équipes BNIC : adaptation, compétences, motivation, organisation rapide et efficace
5. Implication de la filière dans les instances locales et nationales

5 points d'attention

1. Relation viticulture/négoce qui ralentissent certains sujets
2. Communication ressortissant à renforcer
3. Mode gestion de projet et suivi des GT et commissions
4. Gestion budgétaire à renforcer
5. Réflexion sur le cumul des mandats et le renouvellement des membres

2025

2026

Objectifs de fin de
mandature

- Imagine Cognac – clarifier la position de plusieurs acteurs du négoce.
- Déménagement du PTDD – choix à faire dès la rentrée de septembre 2025.
- Nécessité d'avoir une vision de moyen et long terme sur les besoins d'achat du négoce à la viticulture.
- Sujets fiscaux et de financement des stocks.
- Arrachages, retrait de volumes.



SOUTIEN AUX PÉPINIÉRISTES : POSITION DU NÉGOCE

⇒ **Décision**



- **Contexte :**
 - ✓ Document transmis à l'été : évolution des activités régionales + perspectives.
 - ✓ Difficultés reconnues et déjà discutées lors du séminaire du Comité permanent (juillet).
 - ✓ Phase de dialogue avec les pouvoirs publics ouverte (compensations / accompagnement filière, impacts dossier antidumping chinois).
- **Demandes formulées :**
 - ✓ **Indemnisation destruction de plants d'Ugni blanc (Charentes uniquement)**
 - 2 036 300 plants x 1,35 € (coût de revient)
 - Montant : 2 749 005 €
 - ✓ **Maintien du parc de vigne mère charentais**
 - Besoin annuel : 160 ha x 3 000 € (entretien)
 - Montant : 480 000 €/an
- **Position BNIC :**
 - ✓ Prise en compte des difficultés exprimées.
 - ✓ Proposition d'intégrer ces demandes dans la **négociation globale avec les pouvoirs publics.**



SIÈGE : PROPOSITION DE CLÔTURE DU COPIIL

⇒ **Décision**



Options émises par le Comité Permanent de juillet

1- Construction d'un bâtiment très simplifié, en diminuant l'ambition sur les terrains acquis

2- Le retrait de la vente des bâtiments actuels de la Station viticole avec la réalisation de travaux de rénovations

- Consensus : nécessité de subventions et vision stratégique.
- Alerte BNIC : Risque de perdre 1,2 M€ de subventions déjà obtenues si changement de projet.
- **Décision CP : Travaux en COPIL sept.–déc. 2025 pour décision en Comité permanent janv. 2026.**

Proposition SMC : clôture du COPIL jusque validation d'un projet concret et chiffré



BUDGET BNIC : ATERRISSAGE 2024/2025

⇒ **Information**



- En attente des éléments du BNIC



BUDGET 25/26 : 80 ANS DU BNIC PROPOSITION DES CO-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION COMMUNICATION

⇒ **Décision**

Proposition des co-présidents

Concept

Faire des 80 ans le fil rouge de 2026, mettre en avant cet anniversaire lors d'événements existants

Positionnement

Pas de surexposition, risque d'image

Ressources

Pas de ressources humaines ni budget dédié à cet événement

❏ **Décision attendue : Approbation ou modification de la proposition des co-présidents concernant la célébration des 80 ans du BNIC**



REPRÉSENTATIONS BNIC

⇒ **Décision**

Représentations BNIC

1

Comité Permanent

Cyril Camus

2

Co-présidence de la commission juridique

Patricia Gaborieau

3

Membre commission emploi – Château de Cognac

**Remplacement de Marina Raffin – Duval
Appel à candidature**

Membre commission Juridique – Maison Camus

**Remplacement de Stanislas de Foucauld par Cyril
Camus**

4

GT protection / cahier des charges / réglementation – Maison
Martell

**Remplacement de Patricia Gaborieau par Alexandre
Imbert**

GT Fiscalité

Remplacement d’Alexandre Gabriel par Sylvie David

GT Vignoble performant

Remplacement d’Elodie par Emmanuel Guiot

GT Règlementation

Remplacement Marie RAMILIJAONA par Pierre Ardoin



Places libérées :

- GT CEC
- GT communication environnementale
- Coûts de production
- Affaires publiques internationales



Merci de votre participation